



## Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 janvier 2018

Date de convocation : 24 janvier 2018

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Maire

Elus : 52 - En fonction : 47 - Présents ou représentés : 38

**Présents** : ALBINET Arnaud - BOISSEAU Catherine - BURGER Sylvie - CRIQUI Jean Marie - DI GIUSTO Christiane - DISS Richard - ECKART Jean-Luc - FELDMANN Jean-Paul - FLICK Guillaume - FRANCK Céline - FREUND Bernard - FRITSCH Laure - GEHIN Patrick GILLIG Yves - GOEHRY Mireille - GROSS Dominique - HAMM André - HANTSCH Myriam - JOST Jean-Louis - KIENTZ Patrick - KOESSLER Michèle - KREMMEL Catherine - KREMMEL Christine - LAPP Sébastien - MATTERN Michael - MEYER Isabelle - REMOND Xavier - SAENGER Tharcisse - SCHAEFFER Anita - SCHNEIDER Laurent - SPITZER François  
**Pouvoirs** : BRUCKMANN Jacques à GOEHRY Mireille - FRITSCH Christelle à KOESSLER Michèle - FUCHS Albert à CRIQUI Jean-Marie - GANTZER Pierre à FREUND Bernard - GOEHRY Sophie à FELDMANN Jean-Paul - LOHR Monique à SAENGER Tharcisse - WOLFF Jennifer à KREMMEL Catherine  
**Absents excusés** : FUCHS Didier - HUSER Michel - MULLER Maurice  
**Absents** : ADAM Jean-Marie - BARROUILLET Danièle - MENNY Alain - RISCH Francis - SIEFERT Eric - UGE Brigitte

**Secrétaire de séance : FELDMANN Jean-Paul**

Mme le Maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

DCM 2018 – 087

1 – Commande publique

1.6 – Actes relatifs à la maîtrise d'œuvre

### **Liaison Tranche 3 Hohatzenheim – GSI Avenant au marché de mission de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil Municipal,

**Considérant** la délibération du 20 décembre 2017 relative à la mission de maîtrise d'œuvre ;

**Considérant** la délibération du 30 octobre 2017 approuvant l'avant-projet définitif ;

**Considérant** l'avenant de mission de maîtrise d'œuvre proposé par le bureau d'études M2i ;

Et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'approuver l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre portant la rémunération définitive du maître d'œuvre au montant de **5 760 € HT à 7 020 € HT**, au taux de rémunération de **3,60%** ;
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

(à l'unanimité)

DCM 2018 – 088

1 – Commande publique

1.6 – Actes relatifs à la maîtrise d'œuvre

### **Liaison verte Tranche 4 Wingersheim Place des Acacias – GSI Avenant au marché de mission de maîtrise d'œuvre**

Le Conseil Municipal,

**Considérant** la délibération du 20 décembre 2017 relative à la mission de maîtrise d'œuvre ;

**Considérant** la délibération du 30 octobre 2017 approuvant l'avant-projet définitif ;

**Considérant** l'avenant de mission de maîtrise d'œuvre proposé par le bureau d'études M2i ;

Et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'approuver l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre portant la rémunération définitive du maître d'œuvre au montant de **6 800€ HT à 17 680 € HT**, au taux de rémunération de **6,80%** ;
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

(1 abstention SAENGER Th.)

1 – Commande publique

1.6 – Actes relatifs à la maîtrise d'œuvre

### **Cne déléguée de Mittelhausen : Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'entrée Sud**

Le Conseil Municipal,

**Considérant** l'avant-projet sommaire du Cabinet CARBIENER de Brumath pour un montant estimatif de **167 332 € HT** ;

**Considérant** la proposition de mission de maîtrise d'œuvre en date du 8 septembre 2017 ;

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de confier la réalisation de l'avant-projet définitif, de la procédure de marché public, de la conduite des opérations jusqu'à la réception des travaux, au Cabinet CARBIENER selon :  
Le taux de rémunération de **2%** basé sur les travaux estimatifs de **167 332 € HT** ;
- **ARRETE** ainsi le montant prévisionnel des honoraires à **3 346,64 € HT** ;
- **AUTORISE** le maire à signer les documents nécessaires à la mission de maîtrise d'œuvre.

*(à l'unanimité)*

DCM 2018 – 090

3 – Domaine et Patrimoine

3.5 – Actes de gestion du domaine public

### **Cne déléguée de Mittelhausen : Enquête publique – Déclassement de chemins ruraux pour l'aménagement de l'Entrée Sud**

Le Conseil Municipal,

**Après** avoir entendu les explications du Maire,

**Considérant** l'avant-projet sommaire du Cabinet CARBIENER de Brumath présenté aux conseillers ;

Et après en avoir délibéré :

- **EMET** un avis favorable sur le principe ;
- **AUTORISE** le Maire à mettre à l'enquête publique le dossier, en vertu de l'article L161-10 du Code Rural pour déclassement ;
- **DEMANDE** au Maire de faire établir le procès-verbal d'arpentage ;
- **INVITE** le Maire, à l'issue de l'enquête publique, à présenter l'affaire au Conseil Municipal pour la suite de la procédure à adopter selon l'avis donné par le Commissaire-Enquêteur et les observations éventuelles formulées ;
- **AUTORISE** le maire à signer les documents nécessaires.

*(2 abstentions FRITSCH Laure et JOST Jean-Louis)*

DCM 2018 – 091

7 – Finances locales

7.6 – Contributions budgétaires

### **Mise en recouvrement de participations au budget principal 2018**

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes recettes prévisionnelles,

Et après avoir délibéré :

- **ARRETE** les recettes au titre :
  - De la participation à la réfection des chemins ruraux de Wingersheim sur la base des montants suivants :
    - 10 000 € versés par l'Association « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » ;
    - 10 000 € versés par l'AFR de Wingersheim ;
  - Du reversement des frais d'étude d'implantation du Groupe Scolaire Intercommunal, engagés par la Commune historique de Wingersheim sur la base du montant de
    - 22 182 € versés par le SIVU sud du Pays de la Zorn
  - Du reversement des frais de diagnostic visuel sur le bâtiment situé au 14 rue Jean Loyson
    - 1 800 € versés par M. Cregut
- **AUTORISE** le maire à émettre les titres de recettes nécessaires au recouvrement de participations au budget principal 2018.

*(à l'unanimité)*

**DCM 2018 – 092**

5 – Institutions et vie politique

5.2 Fonctionnement des assemblées

### **Aménagement foncier : Institution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (C. C. A. F.) sur le périmètre de Wingersheim les Quatre Bans**

Le Conseil Municipal,

**Considérant** les enjeux d'un aménagement foncier pour nos communes déléguées ;

**VU** la présentation des documents de synthèse du Conseil Départemental ;

Et après en avoir délibéré :

- **DEMANDE** au Conseil Départemental du Bas-Rhin d'instituer, conformément aux dispositions de l'article L. 121-2 du Code rural et de la pêche maritime, une commission communale d'aménagement foncier dans la Commune de Wingersheim les Quatre Bans pour la mise en œuvre d'une étude préalable d'aménagement foncier.

*(à l'unanimité)*

**DCM 2018 – 093**

5 – Institutions et vie politique

5.2 Fonctionnement des assemblées

### **Approbation du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire d'action Ouest pour la période 2018 – 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'approuver le Contrat Départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest pour la période 2018-2021, tel que joint en annexe, dont les éléments essentiels sont les suivants :
  - les enjeux prioritaires du territoire d'action Ouest ;
  - les modalités de la gouvernance partagée du contrat et la co-construction des projets avec le Département du Bas-Rhin ;
  - les interventions respectives des partenaires en faveur des enjeux prioritaires partagés.
- **AUTORISE** le maire à signer la convention correspondante ;

*(à l'unanimité)*

5 – Institutions et vie politique

5.7 Intercommunalité

**Approbation des statuts modifiés de la Communauté de Commune du Pays de la Zorn : compétences obligatoires**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des collectivités locales ;

**VU** la consultation des communes sur la modification des statuts dans un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération du conseil communautaire ;

Et après en avoir délibéré :

- **EMET** un avis FAVORABLE à la modification des statuts de la Communauté de Communes du PAYS de Zorn conformément à la délibération n° DCC 381/12/2017B

(à l'unanimité)

Pour extrait conforme

Le Maire,



GOEHRY Mireille

**Les textes intégraux de ces délibérations sont consultables  
en mairie durant les heures d'ouverture  
ou sur le site des communes déléguées de Wingersheim les Quatre Bans**

<http://wingersheim.payzorn.com>  
<http://mittelhausen.payzorn.com>  
<http://hohatzenheim.payzorn.com>  
<http://gingsheim.payzorn.com>